



DEPARTEMENT DE MAYOTTE

VILLE DE MAMOUDZOU

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 35

de Votants : 38

Dont vote par procuration : 4

Abstention : 0

Contre : 0

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2023.00058/2023 du 08/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le huit avril, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 01 avril 2023, sous la présidence de **M. Abdilwahedou SOUMAILA, Maire**.

Etaient présents : (35)

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale), M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), M. Nassuf-Eddine DAROUCHE (Conseiller municipal), Mme Munia DINOURAINI (7ème adjointe au Maire), M. Djmalidine HAIDAR (Conseiller municipal), Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale), Mme Aminat HARITI (Conseillère municipale), M. Jacques Martial HENRY (Conseiller municipal), Mme Moïna-Fatima IBRAHIM (14ème adjointe au Maire), Mme Mariame KAMBI (Conseillère municipale), Mme Inayatye KASSIM (8ème adjointe au Maire), M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (1er adjoint au Maire), Mme Zoufati MADI (4ème adjointe au Maire), Mme Hadia MADI ASSANI (12ème adjointe au Maire), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), M. Assane MOHAMED (10ème adjoint au Maire), M. Elyassir MANROUFOU (Conseiller municipal), M. Soiyinri MHOUDHOIR (6ème adjoint au Maire), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (9ème adjoint au Maire), M. Mohamed Tani OUSSENI (Conseiller municipal délégué), Mme Mariam SAID (Conseillère municipale), Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale déléguée), M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), Mme Djouwairia OUSSENI YVESSI (Conseillère municipale), M. Badrou RADJAB (Conseiller municipal), M. Abdilwahedou SOUMAILA (Maire), Mme Claudie RAKOTO (Conseillère municipale déléguée), M. Toiyifou RIDJALI (5ème adjoint au Maire), M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), Mme Nadjati SAÏNDOU COMBO (Conseillère municipale), M. Mounib SOILHI MOHAMED (Conseiller municipal), M. Tany ABOUDOU CHAKOUROU (Conseiller municipal), Mme Anfiat TOUMBOU DANI (Conseillère municipale)

OBJET :

Assemblée générale et séminaire journées d'Avignon 2023 de la FNCC

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 27/04/2023 que la convocation avait été faite le 01/04/2023.

Le Maire.

Absents : (10)

Mme Rabia ASSAN (11ème adjointe au Maire), M. Chamouine ATTOUMANE (Conseiller municipal), M. Ben Youssouf CHIHABOUDINE (Conseiller municipal), M. Siti Dhoulfa MADJINDA (Conseillère municipale), M. Hamidani MAGOMA (2ème adjoint au Maire), Mme Liza MAHAMOUDOU (Conseillère municipale), M. Said Djanfar MOHAMED (13ème adjoint au Maire), M. Anrif MOURDI (Conseiller municipal), Mme Fatima Fayna M'SOILI (Conseillère municipale déléguée), M. Abdallah OUMOURI (Conseiller municipal)

Absents excusés : (0)

Procuration : (4)

Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Moïna-Fatima IBRAHIM (14ème adjointe au Maire), Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), Mme Nourainya LOUOUFI (3ème adjointe au Maire) donne pouvoir à M. Toiyifou RIDJALI (5ème adjoint au Maire), Mme Zaïtouni ABDALLAH (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal)

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **Mme Munia DINOURAINI** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Vu l'article 73 de la Constitution ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°2020.00006/2020 du 07 février 2020 relative aux frais de missions et de déplacement temporaire des élus et des agents de la ville de Mamoudzou ;

Vu la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAÏLA en qualité de Maire de Mamoudzou ;

Considérant que la ville de Mamoudzou est adhérente à la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture (FNCC) depuis 2020 ;

Considérant que les instances nationales de la fédération ont été renouvelées à la suite des dernières élections municipales lors de l'assemblée générale du 8 février 2021 ;

Considérant qu'afin de poursuivre les travaux de ces instances, une assemblée générale suivie d'un séminaire sur les pratiques artistiques au cœur de la vie culturelle des territoires sont prévues chaque année en marge du festival d'Avignon. Ce séminaire est l'occasion de créer un espace de rencontre et d'échange entre les élus en charge de la culture et le Ministère de la culture ;

Considérant que cette année, le séminaire d'Avignon se tiendra du 15 au 17 juillet 2023 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : De donner un avis favorable à la participation de la Ville à ce séminaire.

Article 2 : De désigner M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (10^{ème} adjoint au Maire) et M. Mahamoudou AHAMADI (conseiller municipal) pour représenter la Ville lors de ce séminaire.

Article 3 : De prendre en charges les frais de mission et de déplacement.

Article 4 : D'imputer ces dépenses au budget communal.

Article 5 : D'autoriser le Maire, ou en absence, son représentant à signer tous documents nécessaires à la participation de la ville à ce séminaire.

Fait à Mamoudzou, le 13/04/2023

Le Maire

